

Récapitulatif des frais appliqués au contrat Plan ÉPARMIL

Montant minimal de versement initial	50 €
Frais d'adhésion à l'association ayant souscrit le contrat	9 €

FRAIS ANNUELS

Frais de gestion du contrat

Frais des supports

Support fonds en euros	0,35 %
Support unités de compte	non applicable
Support Eurocroissance	non applicable

Gestion pilotée ou standardisée

non applicable

Frais de gestion des unités de compte

1/ Gestion libre

Fonds actions (moyenne)	non applicable
dont taux de rétrocessions de commission	non applicable
Fonds obligations (moyenne)	non applicable
dont taux de rétrocessions de commission	non applicable
Fonds immobilier (moyenne)	non applicable
dont taux de rétrocessions de commission	non applicable
Fonds diversifiés (moyenne)	non applicable
dont taux de rétrocessions de commission	non applicable

2/ Mode de gestion pilotée ou standardisée

Mode de gestion n°1 (moyenne)	non applicable
dont taux de rétrocessions de commissions	non applicable

Autres frais annuels

Frais forfaitaires	0 €
Frais proportionnels	0 €

FRAIS PONCTUELS PAR OPERATION (taux ou montant maximal)

Frais sur versement (frais maximal)	1,75 %
Frais de changement de mode de gestion	non applicable
Frais d'arbitrage	
proportionnels ou forfaitaires	non applicable
nombre d'arbitrages gratuits par an	non applicable
Frais de transfert sortant vers un autre produit	0 €
Frais sur les versements de rente (frais de gestion)	3 %
Frais de rachat	0 €

Groupe **AGPM**

SANTÉ · PRÉVOYANCE · ASSURANCE · RETRAITE

Assureur distributeur
des offres sélectionnées
par Têgo

Contrat sélectionné par Têgo - Association déclarée régie par la loi du 1^{er} juillet 1901, 153 rue du Faubourg Saint-Honoré 75008 PARIS SIRET 850 564 402 00012 APE 9499Z auprès de :

AGPM Vie - société d'assurance mutuelle à cotisations fixes régie par le Code des assurances, dont le siège social est sis rue Nicolas Appert 83086 TOULON CEDEX 9, immatriculée au répertoire Sirène sous le numéro SIRET 330 220 419 00015 APE 6511Z